Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 80 (2016)

Heft: 319-320

Artikel: Un texte oral en parler comtois de Magnoncourt (Haute-Saône) recueilli par Colette Dondaine en 1939 : essai d'édition

Autor: Chambon, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-842213

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un texte oral en parler comtois de Magnoncourt (Haute-Saône) recueilli par Colette Dondaine en 1939: essai d'édition[1]

En 1940, la regrettée Colette Dondaine avait soutenu en Sorbonne, sous la direction de Charles Bruneau, un diplôme d'études supérieures intitulé *Recherches sur une frontière dialectale entre les Vosges et la Haute-Saône*[2]. Ce travail était basé sur une enquête menée dans quarante-quatre localités du nord-est de la Haute-Saône et neuf localités du sud-est des Vosges. Le tapuscrit fut hélas perdu en juin 1940 lors de la débâcle. Parmi les brouillons de ce mémoire[3], la notice consacrée à Magnoncourt (canton de Saint-Loup-sur-Semouse, arrondissement de Lure, Haute-Saône) contient un court texte oral (29 mots) en parler comtois d'oïl[4]. Il s'agit d'un texte mémorisé relevant de la littérature orale: une rimaille relative à Magnoncourt et à cinq localités voisines. On verra que l'interprétation du texte est loin d'être toujours aisée dans tous les détails.

On trouvera ci-dessous l'édition du texte (§ 1) suivie d'un commentaire (§ 2) et d'un glossaire (§ 3).

1. Le texte

Écrit sur un cahier d'écolier contenant des notes préparatoires, le texte est introduit par « On dit à Magnoncourt ». Il a été recueilli par Colette Dondaine le 3 décembre 1939 auprès de son unique informatrice pour la localité: « Mme Vve Rebourcet, 63 ans, née à Aillevillers, venue à Magnoncourt à l'âge de 3 ans ».

---

1 Nos remerciements s'adressent à Jean Durin, Yan Greub et à Pierre Rézeau pour leurs remarques sur une première version de cet article.

2 Cf. Dondaine (1972, 11).

3 Ces matériaux étaient conservés dans les papiers de Colette Dondaine. Celle-ci avait souhaité qu'ils nous soient remis après son décès.

4 Les points de l'ALFC les plus proches de Magnoncourt sont Bouligney (point 36), qui jouxte Magnoncourt à l'ouest, et Fougerolles (point 28; Grandjean 1979), localité située à une douzaine de kilomètres à l'est.

Conventions d'édition

Afin de faire apparaître la structure rimique, nous avons dédoublé en douze vers le texte que Colette Dondaine avait disposé sur six lignes (une ligne par distique). Nous avons séparé les distiques. Nous avons numéroté les distiques et les vers.

Nous sommes responsable de la ponctuation (Colette Dondaine avait seulement employé une virgule à la fin de notre v. 1).

Colette Dondaine avait noté le texte à l'aide de l'alphabet phonétique de Rousselot et Gilliéron; pour la valeur des symboles, voir Dondaine (1972, 20-22)[5]. Pour des raisons typographiques, nous avons remplacé *u* (notant la voyelle de frm. *but*) par [ü] et *u* bouclé (notant la voyelle de frm. *bout*) par [u]. Afin de faciliter la lecture, nous avons employé des majuscules à l'initiale des noms propres et introduit un trait d'union dans [Sẽ-Sŏvŭ] (v. 11). Nous avons placé le texte entre crochets droits.

	Texte		*Traduction*
I	[ȅ Myõkū,	I	À Magnoncourt,
2	lȍ dyā i kū;	2	le diable y court;
II	Oyvȁlā,	II	Aillevillers,
4	ȅ n srȅ rãtrā;	4	il ne serait pas entré;
III	lā Kȍrbȅnā	III	les gens de Corbenay
6	l ā õeănā;	6	l'ont enchaîné;
IV	Fõtȅn,	IV	Fontaine,
8	băg dȅ kȅn;	8	becs de cane;
V	Lüksœ̆,	V	Luxeuil,
10	vil dȅ gœ̆ ;	10	ville de coquins;
VI	Sẽ-Sŏvŭ,	VI	Saint-Sauveur,
12	s ŏ lȍ bu!]	12	c'est un coupe-gorge!

[5] D'après les indications de Colette Dondaine, (i) *ã*, *ẽ*, *õ* notent les voyelles nasales que l'Alphabet phonétique international représente par [ɑ̃], [ɛ̃], [ɔ̃]; (ii) l'accent d'intensité n'est pas noté: il frappe la dernière syllabe des groupes accentuels.

Leçons du manuscrit

2. dyā*: la forme qu'on attend devrait comporter un* [l] *final (cf. § 4, s. v.).*

3. *La durée de la voyelle initiale n'a pas été spécifiée par l'enquêtrice.*

9. *Ms.* lux-: x *est un lapsus de l'enquêtrice induit par l'orthographe française* Luxeuil*; nous avons corrigé en* ks. — *La durée de la voyelle initiale n'a pas été spécifiée par l'enquêtrice.*

10. *La durée de la voyelle de* vil *n'a pas été spécifiée par l'enquêtrice*

12. *Ms.* sŏ̃ *en un seul mot.* — *Dans* bu*, la durée de la voyelle initiale n'a pas été spécifiée par l'enquêtrice.*

Notes

1-2. Cf. la rimaille française parallèle concernant Briaucourt (localité de Haute-Saône proche de Magnoncourt), recueillie en français par Louis Jeandel en 2015 auprès de deux témoins d'Hautevelle et de Betoncourt-Saint-Pancras âgés de 85 ans environ: «À Briaucourt, / le diable y court» (aimable communication du 17 août 2015). — *kū* (v. 2) est d'interprétation difficile (le diable s'enfuit-il ou est-il chez lui, au contraire, dans la localité ?).

4. Raillerie que nous comprenons ainsi: après un rapide passage à Magnoncourt, le diable dédaigne d'entrer à Aillevillers, tant cette localité offre peu d'attraits.

5-6. Façon de faire entendre, par exagération, à quel point le diable se plaît à Corbenay (?).

8. Vers d'interprétation difficile. Le plus simple semble être de donner à [băg dḗ kḗn] le sens de "becs de cane". Cette interprétation implique d'analyser [băg] comme une forme de [băk] "bec" au sandhi externe devant consonne sonore. On pourrait aussi considérer [băg] comme un emprunt à fr. pop. *bague* "anus" (dp. 1809, Esnault 1965, 29; GPSR 2, 191; ø FEW 1, 196a, BACA); cf., concernant les habitants de Longevelle (Doubs): «Longevillé [nom des habitants], / cu de bourré ["canard"]» (Beauquier 1985 [1897], 169)[6]. Dans cette seconde interprétation, on pourrait donner à [kḗn] le sens de "femme boiteuse ou qui marche en se dandinant" attesté à Brotte-lès-Luxeuil (Humbert 1939, 47, *kẽ:n*) et à Fougerolles (Grandjean 1979, 97, *kên*); cf. aussi fr. rég. Doubs *quaine* adj. "boiteux (se dit particulièrement de ceux qui boitent des deux côtés, en oscillant)" (FEW 2, 166a, KAN = Beauquier 1881, 240). Il est difficile de choisir entre les deux interprétations. Une équivoque n'est d'ailleurs pas

[6] Dans les citations de Beauquier, la ponctuation est nôtre.

exclue. Dans les deux interprétations, on a affaire à une désignation railleuse des habitants, voire à un sobriquet collectif.

10. [gœ̃] ne semble pas signifier ici "personne réduite à mendier pour vivre" ni "personne qui n'a plus de quoi vivre selon sa condition sociale", mais plutôt "personne à la conduite vile, méprisable, coquin". Cf. « Arc-sous-Cicon [Doubs] / Petite ville, grands fripons » (Beauquier 1985 [1897], 41).

12. Litt. "c'est le bois", c'est-à-dire "on n'y est pas en sécurité", "c'est un coupe-gorge". Cf. cette rimaille concernant Saint-Sauveur : « Saint-Sauveur, / plus de put... que de voleurs » (Beauquier 1985 [1897], 239).

2. Commentaire : structure du texte

Le texte est une rimaille consistant en la concaténation de six distiques en vers très courts à rimes généralement masculines (sauf IV, v. 7-8) concernant d'abord le village de l'informatrice, puis, selon une progression topographique nord-sud, trois villages tout proches de Magnoncourt (Aillevillers, Corbenay et Fontaine), la ville voisine (Luxeuil) et Saint-Sauveur, faubourg méridional de Luxeuil.

Les distiques sont loin de présenter une régularité prosodique complète : quatre schémas sont représentés (I et II : 3/4 ; III : 4/4 ; IV et V : 2/3 ; VI : 3/3). L'unité du texte est assurée non seulement par l'organisation en distiques, mais aussi par la construction des distiques sur un même modèle énonciatif-hiérachique. Le premier vers est le moins informatif (support thématique) : il est constitué par un nom propre de lieu le plus souvent (seul ou précédé d'une préposition au v. 1) ou par un nom d'habitants (v. 5) qui désignent la cible et fournissent la rime. Le second vers est le plus informatif (apport rhématique) : le trait.

Les trois premiers distiques (v. 1-6), constitués de trois phrases verbales, forment un premier ensemble syntaxique et sémantique : le sujet grammatical de la première phrase [lǒ dyā] "le diable" (v. 2) est en effet repris dans les deux phrases suivantes par les pronoms personnels anaphoriques [ě] "il" (v. 4) et [l] "le" (v. 6). Par la facture et l'inspiration, ces trois distiques peuvent être comparés à une rimaille recueillie à Mandeure (Doubs) : « Ai Mandure, / Lo diale y puere. // Ai Mathay, / Lo diale s'y plaît » (Beauquier 1985 [1897], 178), et à cette variante d'Épauvillers (Jura suisse) : [È Bür, lə dyèl i puə̯r ; è Kwérdjané, / lə dyèl s'i pyè] (GPSR 5, 664)[7]. Les distiques I, II, III forment aussi une unité

[7] Deux autres rimailles approchantes recueillies par Beauquier dans le Doubs sont d'un esprit différent. À Aveney : « Ai Veney / lou diale y ché. // Ai Vanne, / on lou tanne. // Ai Beure, / on lou met cœure. // I Velotte, / on lou drosse. // Ai Bregille, / on

relative au plan prosodique: les seconds vers comptent quatre syllabes. II et III présentent en outre des rimes en [-ā]. On note aussi une gradation de I/II (jugement positif sur les habitants) à III (jugement négatif).

Les deux distiques suivants (IV et V, v. 7-10), constitués de deux phrases nominales de structure identique (nom propre de lieu // subst. + *dĕ̂* + subst.), participent d'un second ensemble au plan syntaxique, mais aussi au plan métrique (tous les deux 2/3). Ces distiques sont comparables aux rimailles franc-comtoises «Aytrâ [Étray, Doubs], / culs fouettas» ou «Chazel [Chazelles, Jura], / lou bordel» (Beauquier 1985 [1897], respectivement 122, 94). Quant au dernier distique (VI, v. 11-12), il est relié au précédent par le sens (idée de malhonnêteté), avec une gradation de V à VI, le v. 12 constituant la pointe de tout le texte (ce que nous avons marqué par un point d'exclamation final). Les distiques IV, V, VI forment en outre une unité relative au plan prosodique: les seconds vers comptent trois syllabes.

Plus généralement, les deux parties qui se dégagent présentent un isomorphisme métrique relatif (respectivement 2/3 2/3 3/3 *vs* 3/4 3/4 4/4). Il ne semble pas exclu que le texte résulte de la soudure de deux ensembles d'abord autonomes.

3. Glossaire

Le glossaire ci-dessous est exhaustif et inclut les noms propres. S'agissant d'un texte bref, chaque vocable est l'objet d'un article. Un astérisque suivant un numéro de vers renvoie aux leçons du manuscrit et/ou aux notes (ci-dessus § 1). Les formes reprises à Passy (1896) sont notées en Alphabet phonétique international.

[ã] ind. pr. 3e pers. pl. de *'avoir'* v. tr. "(auxil. d'un v. tr.), ont" 6. — FEW 4, 361b, HABERE; ALF 93; ALFC 1381; Grandjean 1979, 46; GPSR 2, 160.

[băg] s. m. (pl.) "extrémité cornée et saillante de la tête des oiseaux, bec", avec assimilation régressive de la consonne finale de [băk] à la sonore subséquente, dans [băg dĕ̂ kẽn] loc. subst. "becs de cane (terme d'injure)" 8*. — FEW 1, 304b, BECCUS; ALFC 697* (notamment Bouligney, Fougerolles [bak], points 36 et 28); Grandjean 1979, 54 (Fougerolles *bak*); GPSR 2, 303. Pour *bec de cane* comme terme d'injure, voir TLF 4, 336 (1916, Barbusse).

[bu] s. m. *par ext.* "lieu dangereux où l'on risque d'être volé, escroqué, coupe-gorge" 12*. — Pour la forme (assez probablement [bu:]), cf. ALFC 397 (points 28 et 36) et Grandjean 1979, 59 (Fougerolles *boû*); à ajouter FEW 15/1,192b, *BOSK-. Pour le

lou r'sille. // Ai B'sançon, / las oues y sont»; à Pugey: «A Pugey, / lou diale y ché. // Arguel / lou dépèle. // Beure / lou fa queure. / Velotte lou mainge» (Beauquier 1985 [1897], 49, 223).

sens, cf. frm. *être volé comme dans un bois* loc. phrast. "être la dupe de fripons, être vraiment et complètement volé" (depuis 1834, FEW 15/1, 193a; Rey/Chantreau 1989, 121), *c'est un bois que cette maison de jeu* "il s'y fait fréquemment des escroqueries" (1835—1932, FEW, *loc. cit.*).

[dḗ] prép. "(pour introduire un compl. de nom), de", (i) [le compl. exprime l'appartenance] 8; (ii) [le compl. exprime une caractérisation] 10. — FEW 3, 21a, DE; Passy 1896, 7 (Corbenay [dɛ]); Grandjean 1979, 45, 198 (Fougerolles *dè*); Humbert 1939, 19 (Brotte-lès-Luxeuil [dḗ]).

[dyā] s. m. "être surnaturel rusé, personnification du mal, s'opposant à Dieu, diable" 2*. — *dy* représente probablement, au vu des notations d'ALFC 1200, une occlusive prépalatale sourde (API [ɟ]) et non le groupe [d] + yod. On attendrait, d'autre part, [l] final: cf. ALFC 1200 (notamment Bouligney = point 36, Fougerolles = point 28); Grandjean 1979, 73 (Fougerolles *dyâl*); ALF 403; FEW 3, 63b, DIABOLUS (Bournois).

[ḕ][1] prép. "(pour marquer la position dans un lieu), à" 1. — FEW 24, 129b, AD; ALF 4, etc.; ALFC 1356, 1357; Grandjean 1979, 74 (Fougerolles *è*); GPSR 1, 26.

[ḕ][2] pron. pers. suj. 3e pers. sg. (inaccentué, devant consonne) "il" 4. → [l]. — FEW 4, 550b, ILLE; ALF 143, etc.; ALFC 1248; Grandjean 1979, 35 (Fougerolles *è*).

[Fõtḗn] n. pr. de lieu "village du nord-est de la Haute-Saône (canton de Saint-Loup-sur-Semouse), Fontaine-lès-Luxeuil" 7. — Cf. Fontaine-lès-Luxeuil [fɔ̃tẽːn-lɛ-lyksø] (Passy 1896, 3), [Fõtḗn] (1939, Dondaine, voir Chambon, 2015, 4).

[gœ̃] s. m. (pl.) "personne à la conduite vile, méprisable, coquin, gueux" 10*. — À ajouter à FEW 16, 98a, GUIT.

[i] pron. adv. (devant consonne) "(représentant un syntagme prépositionnel de lieu), en ce lieu, y" 2. — FEW 4, 423a, HIC; ALF 95, 519; ALFC 1266; Grandjean 1979, 92 (Fougerolles *i*).

[kḗn] s. f. "femelle du canard, cane" 8*. → [băg]. — FEW 2, 165a, KAN (Gruey-lès-Surance [kḗn] "cane", Plancher-les-Mines *quène*); ALF 1486* (Gourgeon [kẽn], point 36); ALFC 1207 (Bouligney [kẽn] = point 36 Fougerolles [kḗn] = point 28); Grandjean 1979, 97 (Fougerolles *kên*).

[Kȍrbḗnā] n. pr. de pers. coll. (pl.) "habitant de Corbenay (village du nord-est de la Haute-Saône, canton de Saint-Loup-sur-Semouse)" 5. — Cf. Corbenay [Kȍrbḗnā], Fontaine-lès-Luxeuil [lá Kȍrbḗnā] (tous les deux 1939, Dondaine, voir Chambon, 2015, 4). Dérivé formé sur le nom de lieu [Kȍrbḗnḕ] (1939, Dondaine, voir Chambon, 2015, 4), [Kɔrbəne] "Corbenay" (Passy 1896, 3; tous deux sur place), à l'aide du suffixe péjoratif [-ā] < ˹*-ard*˺ (pour ce type de formations, voir Wolf 1964, 65-68).

[kū] ind. prés. 3e pers. sg. de ˹*courir*˺ v. intr. "se déplacer rapidement (le suj. désigne le diable), courir" 2*. — FEW 2, 1565b, CURRERE; ALF 336; ALFC 1577; Grandjean 1979, 102 (Fougerolles *koûr*); GPSR 4, 437-438.

[l] pron. pers. 3e pers. sg. obj. dir. (devant voyelle) "le" 6. → [ḕ][2]. FEW 4, 550b, ILLE; ALF 85, etc.

[lā] art. déf. m. pl. (devant consonne) "les" 5. → [eȍ] — FEW 4, 552a, ILLE; ALF 624 etc.; ALFC 1221; Grandjean 1979, 34 (Fougerolles *lâ*).

[lȍ] art. déf. m. sg. "le" 2, 12. → [lā] — FEW 4, 551b, ILLE; ALF 136, etc.; ALFC 1221; Grandjean 1979, 34 (Fougerolles *lo*).

[Lüksœ̃] (forme corrigée) n. pr. de lieu "ville du nord-est de la Haute-Saône, chef-lieu de canton, Luxeuil-les-Bains" 9*. — Forme influencée par le français pour le groupe [-ks-]. Passy (1896, 1 n. 1) faisait déjà observer qu'« en Français, on ne dit presque que (lyksœ:j), et [que] même quelques patois ont adopté le (lyksœ:j) ». Cf. Brotte-lès-Luxeuil [lüksœ̃] à côté de [lsœ̃] (Humbert 1939, 78) et Fontaine-lès-Luxeuil [fɔ̃tɛ̃:n-lɛ-lyksø] "Fontaine-lès-Luxeuil' (Passy 1896, 3).

[Myõkū] n. pr. de lieu"village du nord-est de la Haute-Saône (canton de Saint-Loup-sur-Semouse), Magnoncourt" 1. — Cf. les deux formes *Mégnoncoue* et *Mégnoncouot*, non localisées, dans Longchamps (1852, 23 octobre, 2). La forme plus évoluée [Myõkū] présente la syncope de [-ĕ-] en syllabe initiale, puis par une dissimilation de la seconde consonne nasale par la première dans le groupe *[mɲ-] ayant résulté de la syncope.

[n] adv. de nég. (devant consonne) "(marquant à lui seul la négation), ne... pas" 4. — FEW 7, 183b, NON; ALF 12, etc.; ALFC 1286; Grandjean 1979, 114 (*n'*).

[õ] ind. pr. 3e pers. sg. de '*être*' v. intr. "(copule), est" 12*. → [srè]. — FEW 3, 246a, ESSE; ALFC 1378; Grandjean 1979, 46 (Fougerolles *o*); GPSR 6, 863.

[õeănā] part. passé m. sg. de l'inf. homonyme v. tr. "attacher avec une chaîne, enchaîner" 6*. — FEW 2, 499b, CATENA (sans données comtoises); GPSR 6, 365.

[Oyvàlā] n. pr. de lieu "village du nord-est de la Haute-Saône (canton de Saint-Loup-sur-Semouse), Aillevillers" 3*. — Cf. Aillevillers [ɑ:jevle] à côté de [a:jevle] (Passy 1891-1892, 242, 251) et [ajɛvle] (Passy 1896, 3), Le Lyaumont [ayvolè] (1939, Dondaine, voir Chambon, 2015, 3).

[rãtrā] v. intr. "pénétrer dans un lieu, entrer" 4*. — FEW 4, 776a, INTRARE (sens bien attesté en fr. rég. de différentes zones); TLF 14, 833b (« pop. »), 835a (*rentrer* « synon. usuel de *entrer* », depuis 1690); cf., pour la forme, ALFC 632 ("rentrer [les bêtes]").

[s] pron. dém. neutre suj. (devant voyelle) "(précédant le v. '*être*' pour reprendre le sujet mis en relief en tête de phrase), ce" 12*. — FEW 4, 442a, HOC; ALFC 1244*; Grandjean 1979, 39 (Fougerolles *s*); GPSR 3, 162, 163-164.

[Sẽ-Sõvŭ] n. pr. de lieu "village du nord-est de la Haute-Saône (autrefois canton de Luxeuil, aujourd'hui chef-lieu de canton), Saint-Sauveur" 11. — Cf. St-Sauveur [sẽ-sõvŭ] (1939, Dondaine, voir Chambon, 2015, 6), Brotte-lès-Luxeuil [sẽ so:vu] (Humbert 1939, 78).

[srè] cond. pr. 3e pers. sg. de '*être*' v. intr. "(auxil. d'un v. intr.), serait", 4. → [õ]. — FEW 3, 246a, ESSE; ALFC 1502; GPSR 6, 865.

[vil] s. f. "groupement considérable de population agglomérée, ville" 10*. — Emprunt à frm. *ville* (cf. au contraire Châtenois-les-Forges, Montbéliard *velle*, FEW 14, 451a, VILLA).

Université de Paris-Sorbonne Jean-Pierre CHAMBON

4. Références bibliographiques

ALF = Gilliéron, Jules / Edmont, Edmond, 1902-1910. *Atlas linguistique de la France*, 10 vol., Paris, Champion.

ALFC = Dondaine, Colette / Dondaine, Lucien, 1972-1991. *Atlas linguistique et ethnographique de la Franche-Comté*, 4 vol., Paris, CNRS.

Beauquier, Charles, 1881. *Vocabulaire étymologique des provincialismes usités dans le département du Doubs*, Besançon, Dodivers (réimpression, Marseille, Laffitte Reprints, 1983).

Beauquier, Charles, 1985 [1897[1]]. *Blason populaire de Franche-Comté. Sobriquets, dictons, contes relatifs aux villages du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône*, nouvelle éd., Rosheim, Jean-Pierre Gyss.

Chambon, Jean-Pierre, 2015. « Données onomastiques dialectales recueillies par Colette Dondaine en Haute-Saône et dans les Vosges, principalement en 1939 », *Cahiers de la Société française d'onomastique* 7, 1-9.

Dondaine, Colette, 1972. *Les Parlers comtois d'oïl. Étude phonétique*, Paris, Klincksieck.

Esnault, Gaston, 1965. *Dictionnaire historique des argots français*, Paris, Larousse.

FEW = Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Leipzig/Bonn/Bâle, Schroeder/Klopp/Teubner/Helbing & Lichtenhahn/Zbinden.

GPSR = *Glossaire des patois de la Suisse romande*, fondé par Louis Gauchat, Jules Jeanjaquet, Ernest Tappolet, Neuchâtel/Paris/Genève, Attinger/Droz, 1924-.

Grandjean, Pierre, 1979. *Fougerolles. Son patois, son folklore, ses traditions populaires, ses coutumes*, Fougerolles, chez l'auteur.

Humbert, Jean, 1939. *Glossaire du patois de Brotte-lez-Luxeuil*, Paris, Droz.

Longchamps, Charles, 1852-1856. « Glanures. Notes étymologiques et statistiques sur les communes de la Haute-Saône », *Journal de la Haute-Saône*, *passim*.

Passy, Paul, 1891-1892. « Notes sur quelques patois vosgiens », *Revue de philologie française et provençale* 5, 241-256; 5, 1-16, 129-150.

Passy, Paul, 1896. « Notes sur quelques patois comtois », *Revue de philologie française et provençale* 10, 1-16, 161-176.

Rey, Alain / Chantreau, Sophie, 1989. *Dictionnaire des expressions et locutions. Le trésor des manières de dire anciennes et nouvelles*, Paris, Le Robert.

TLF = *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960)*, 16 vol., Paris, Gallimard, 1971-1994.

Wolf, Heinz Jürgen, 1964 . *Die Bildung der französichen Ethnica (Bewohnernamen)*, Genève/Paris, Droz/Minard.